

Comment vérifier la certification des appareils sanitaires avant leur installation ?



PAR HENRI BOUCHARD, DIRECTEUR DU SERVICE TECHNIQUE DE LA CMMTQ

Mon client me demande d'installer des appareils sanitaires qu'il a achetés en ligne. Je veux m'assurer qu'ils sont bien certifiés, mais je n'ai aucune preuve. De plus, le site Web du fabricant ne donne aucune indication à propos des normes d'approbation. J'ai écrit au fabricant, mais je n'ai reçu aucune réponse. Comment m'assurer que je peux les installer ?

Réponse

Dans un premier temps, il faut savoir qu'aucun appareil sanitaire ne peut être installé au Québec s'il n'est pas certifié selon les normes qui figurent dans le tableau 1.3.1.2. Documents incorporés par renvoi dans le chapitre III, Plomberie du *Code de construction*

du Québec. Il est également interdit de vendre des appareils non certifiés, selon l'article 2.2.3.2. de la Division C du chapitre III, Plomberie.

Les organismes pouvant procéder à ces approbations sont indiqués à l'article 2.2.3.1. de la Division C, *Matériaux, appareils et équipements utilisés dans une installation de plomberie*. Ces organismes sont des laboratoires certifiés par le Conseil canadien des normes.

À titre d'exemple, un lavabo en acier émaillé devant être certifié selon la norme CSA B45.2 *Appareils sanitaires en fonte émaillée et en acier émaillé* pourrait très bien être certifié par un organisme apparaissant à l'article 2.2.3.1. sans que ce soit nécessairement par Groupe CSA. Ainsi, ce ne serait pas le logo CSA qui se

retrouverait sur l'appareil, mais plutôt celui de l'organisme certificateur.

En général, les fabricants ont en main les documents de certification, et il est assez facile de les obtenir par l'entremise du grossiste qui vend les produits. Ce certificat est produit annuellement et comporte une date d'expiration. Il vous assure que la certification n'est pas périmée.

Il arrive cependant que les achats soient effectués par le client et que celui-ci n'ait pas vérifié si le produit acheté répond à une norme quelconque, que le logo apposé sur l'appareil ne soit pas celui qui devrait y être ou qu'aucun document n'accompagne l'appareil.

Avec le nom du fabricant et la description du produit, il est possible de consulter le site Web des organismes de certification. À titre d'exemple, voici les résultats de recherche pour

Agent manufacturier des produits

STERLING
HVAC PRODUCTS

pour le territoire du Québec

disponible en inventaire

- aérotherme
- au gaz, vapeur, et eau chaude

JESS
HVAC

Pour plus d'informations, veuillez appeler **1-866-733-3188 poste 292** ou écrivez-nous à **robert@jesshvac.com**

des appareils répondant à la norme CSA B45.2 sur le site d'IAPMO Research and Testing :

The screenshot shows the IAPMO R&T Product Listing Directory interface. The search term 'CSA B45.2' is entered in the search bar. Below the search bar, there are several search filters: 'Select search category', 'File Number', 'Listee Name', 'Standard', 'Product Description', 'Listed Model / Additional Company', 'Listed Model / Additional Company', 'Trademark / Trade Name / Brand Name'. The search results table includes columns for 'File Number', 'Listee Name', 'Product Description', and 'Category'. Some entries have small green icons next to them.

File Number	Listee Name	Product Description	Category
2768	ZURN INDUSTRIES, LLC	Sanitary Floor Sinks	
4471	AMERICAN STANDARD BRANDS	Plumbing Fixtures (Enamelled Cast Iron)	
4263	TOTO USA, INC.	Plumbing Fixtures (Enamelled Cast Iron)	
2899	AMERICAN STANDARD BRANDS	Plumbing Fixtures (Porcelain Enamelled Steel)	
8653	ANPING SUNSHINE SANITARYWARE CO., LTD.	Enamelled Cast Iron and Enamelled Steel Plumbing Fixtures	
3728	AMERICAN STANDARD BRANDS	Plumbing Fixtures (Porcelain Enamelled Steel)	
9964	MADISTONE WHOLESALE SUPPLY	Plumbing Fixtures (Enamelled Cast Iron)	
4652	METALURGICA REFOR, S. A.	Plumbing Fixtures (Enamelled Cast Iron)	
0210	FLUIDMASTER, INC.	Fill Valves (Anti-Siphon)	
0367	GATEY CO.	Drains For Prefabricated And Precast Showers	
0305	VISCAULIC COMPANY	Grooved Mechanical Pipe Couplings & Grooved End Fittings	
0327	ZURN WILKINS	Valves (Pressure Regulating)	

Afin de faciliter les recherches, voici l'adresse des organismes les plus présents dans le domaine de la plomberie. Vous pourrez ainsi vérifier si un produit est réellement certifié et s'il répond aux exigences du chapitre III, Plomberie en vigueur :

- CSA Group (CSA) : www.csagroup.org/testing-certification/product-listing/
- IAPMO Research and Testing (UPC) : <http://pld.iapmo.org/>
- Laboratoires des assureurs du Canada (ULC) : <https://iq.ulprospector.com/en>
- Bureau de normalisation du Québec (BNQ) : www.bnq.qc.ca/fr/certification.html
- Services d'essais Intertek AN (ETL) : https://bpdirectory.intertek.com/pages/DLP_Search.aspx

Si cette information n'est pas à jour, introuvable ou incomplète, il est préférable de ne pas installer l'appareil.

Cet article donne un exemple de vérification pour un appareil sanitaire, mais cette exigence s'applique à tous les produits de plomberie normés dans le chapitre III, Plomberie du *Code de construction du Québec*. 

Calibrair
DEPUIS 1981

Équilibrage de l'air et des fluides
Test d'étanchéité
Certification des filtres HEPA

450 687-2345
info@calibrair.com
101, rue Gaston-Dumoulin, Suite 103
Blainville, QC J7C 6B4
www.calibrair.com

Offensive de la RBQ contre les produits non certifiés

Afin de contrer un problème majeur dans l'industrie, la Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec (CMMTQ) a rendu disponible, en octobre 2019, un formulaire en ligne pour que ses membres puissent dénoncer les entreprises qui vendent des produits non certifiés. Ces formulaires sont envoyés directement à la Régie du bâtiment du Québec (RBQ).

Depuis, la RBQ a reçu quelques plaintes, qu'elle traite de manière confidentielle. Certaines plaintes font actuellement l'objet d'une enquête.

Voici les étapes de traitement par la RBQ pour ce type de plainte :

1. La RBQ évalue la recevabilité de la plainte.
2. Si la plainte est recevable, un avis de non-conformité est transmis à l'entreprise fautive.
3. Un délai d'environ 30 jours est accordé à l'entreprise pour corriger la situation. Elle doit fournir des preuves de cette correction (photos, contrats, preuves d'achat, etc.).
4. À la fin du délai, si les preuves reçues sont insuffisantes, l'inspecteur retourne visiter l'entreprise :
 - a. Si la non-conformité est corrigée, le dossier est fermé et considéré comme conforme.
 - b. Si la non-conformité n'est pas corrigée, la RBQ prépare un rapport d'infraction et le transmet au ministère de la Justice. Cela peut entraîner une amende ou une poursuite criminelle.

Si vous êtes témoin de la distribution de produits non certifiés, veuillez remplir le formulaire qui se trouve au cmmtq.org > Autre > Dénonciation – produit non certifié.

Contrôles R.D.M. Inc.



Robert Desjardins

Tél.: 450-623-5888
Ext.: 1-866-RDM-1234
Télec.: 866-284-9124
rdm@controlesrdm.ca
www.controlesrdm.ca



3885, Croissant L'Écuyer, St-Joseph-du-Lac (QC) Canada J0N 1M0



De Meilleures Choisissances



Stelrad



Axiom



Hoffman Specialty



McDonnell & Miller

